

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2025-0250 193 et 210, CHEMIN SAINT-MICHEL

AVIS PUBLIC est par la présente donnée, par le soussigné, qu'au cours de la séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le jeudi 2 octobre 2025 à 20 heures à la salle du conseil au 241, rue Coutu, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

DÉROGATION MINEURE 2025-0250

Emplacement

193-210 chemin Saint-Michel
Lots : 5 842 943 et 5 842 969
Zones C2-2, PaCR-2 et PaRt-1

Objet de la demande

La demande est à l'effet de :

tel que prescrit par la réglementation.

Disposition réglementaire affectée

Règlement d'urbanisme relatif au zonage #15RG-0712

Lors de la séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Sainte-Émélie-de-l'Énergie, ce 16^{ème} jour du mois de septembre, deux mille vingt-cinq (16 septembre 2025).

Éric Gélinas M. ATDR
Directeur général
Greffier-trésorier